

**ATTENTION!**

Cette lettre contient des haïkus japonais originaux. Si votre ordinateur ne parvient pas à lire les caractères japonais, téléchargez la version pdf de cette lettre sur le site de l'association :

<http://www.100pour100haiku.fr>

**Sommaire**

1. Test amusant
2. Une nouvelle collection haïku
3. Le 1<sup>er</sup> concours de livre de haïku
4. Aux origines du haïku français : un jeune amateur rémois
5. Le haïku japonais contemporain : la revue Ashibi d'avril 2008
6. Projets & rencontres
7. Parus

**1. Amusant !**

Testez votre aptitude à créer des haïkus.

Ici : <http://pagesperso-orange.fr/dominique.chipot/>

collection  
俳句  
haïku

**2. Collection haïku**

Une collection haïku, gérée par l'association pour la promotion du haïku, va être créée sur le site d'édition [www.thebookedition.com](http://www.thebookedition.com)  
Affaire à suivre...

**3. 1<sup>er</sup> concours de livre de haïku**

Pour fêter le lancement de cette collection haïku, l'association organise le 1<sup>er</sup> concours de livre de haïku. Les responsables de ce projet sont Asunsolo Isabel, Peresan-Roudil Chantal & Chipot Dominique. Vous trouverez le règlement ci-dessous. N'hésitez pas à le diffuser au plus grand nombre.

**4. Aux origines du haïku français : un jeune amateur rémois**

Dans *l'Humanité* du lundi 3 janvier 1921, Jules Romains, conclut sa chronique "Questions de style" ainsi :

Considérons, pour nous rafraîchir l'humeur, ces deux haïkaï que me communique un *jeune amateur rémois*.

Il neige encore – encore un haïkaï !  
La terre a recouvert les corps  
La neige veut recouvrir les ruines

Elle a dit : "Non"  
Mais elle a répondu trop vite,  
J'ai demandé : "Combien ?"

Jules Romains ne cite pas le *jeune amateur rémois*.

Le deuxième haïkaï est ensuite repris par René Maublanc dans son anthologie "Le haïkaï français" publiée en 1923 dans la revue *Le Pampre*.

Maublanc ne précise pas le nom de l'auteur, mais date le haïkaï de décembre 1920.

Juste avant celui-ci, René Maublanc publie un haïkaï daté de 1918, qu'il attribue à René Sabiron :

Elle a dit : "Oui"  
Mais elle a répondu trop vite,  
J'ai compris : "Non".

La similitude entre ces deux versets permet d'émettre deux hypothèses :

- le même auteur a écrit les deux haïkaï
- l'auteur de 1920 s'est inspiré du haïkaï de 1918.

► Qu'il s'agisse du même auteur pour les deux haïkaï est peu probable. René Maublanc commet une erreur en attribuant le haïkaï "elle a dit oui", ainsi que les trois suivants, à **René** Sabiron.

Flaque d'eau sans un pli.  
Le coq qui boit et son image  
Se prennent par le bec.

L'obus en éclats  
Fait jaillir du bouquet d'arbres  
Un cercle d'oiseaux.

Trou d'obus où cinq cadavres  
Unis par les pieds rayonnent,  
Lugubre étoile de mer.

Ces textes sont de **Georges** Sabiron.

Publiés dans la *Vie* n°3 de mars 1918.

Reproduits par Jean Paulhan dans la *NRF* du 1<sup>er</sup> septembre 1920.

Et cités par René Maublanc (qui, cette fois-ci, ne se trompe pas d'auteur) dans la *Grande revue* de mars 1923.

Georges Sabiron, né à Paris le 22 décembre 1882, est mort dans les tranchées d'Arcy Sainte-Restitue le 7 août 1918, soldat du 149<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (son nom figure au Panthéon de Paris, parmi les 546 écrivains morts pour la France pendant la première guerre mondiale).

Georges Sabiron ne peut donc pas être l'auteur du deuxième haïkaï de 1920.

► Attribué le haïkaï de 1920 à un autre auteur est périlleux, en l'absence de sources tangibles.

Le plus simple est d'imaginer que Maublanc ait fait un lapsus et que l'auteur du verset de 1920 soit René Sabiron, frère de Georges. Mais tout cela n'est que pure supposition.

Si vous avez des éléments qui permettent d'identifier le *jeune amateur rémois*, merci de me les adresser.

## **5. Le haïku japonais contemporain : la revue Ashibi d'avril 2008**

(h : homme, f : femme)

La revue *Ashibi* (*Azalée*) autorise l'association pour la promotion du haïku à diffuser régulièrement une sélection des haïkus qu'elle a publiés.

La sélection et les traductions sont de Makoto Kemmoku, l'adaptation en français de Makoto Kemmoku et Dominique Chipot.



## **6. Projets & rencontres**

➔ **A Montpellier le 29 avril 2008 : Kukai**

Info : [achourit12@yahoo.fr](mailto:achourit12@yahoo.fr)

➔ **Avant le 30 avril 2008 sur 2 thèmes différents : Intérieurs et fêtes**

Quatrième et cinquième volet de l'anthologie.

Merci d'adresser 3 textes maximum par catégorie à [dominique.chipot@orange.fr](mailto:dominique.chipot@orange.fr)

Faites, SVP, un mail par thème.

➔ **A Paris, le 17 mai 2008 à 16h30 : Kukai**

Au bistrot d'Eustache, 37 rue Berger, 75001 Paris ([www.bistrot-eustache.fr](http://www.bistrot-eustache.fr))

Info & contact : <http://kukai.paris.free.fr/blog/>

➔ **A Paris, le 21 mai 2008 : Concert MIOLINE**

A l' Espace culturel Bertin Poirée à Paris



avec Akemi Suetaka (piano), Jean Michel Alexandre (violon) et Catherine Belkhodja (Haïku en français et en japonais)

Programme :

1- Concert

Akemi Suetaka et Catherine Belkhodja procéderont à une séance de dédicace en fin de soirée.

2- Remise des prix du 4<sup>o</sup> Grand Concours International MARCO POLO de haïku

3- Cocktail à partir de 21h30

➔ **A Köln, le 23 mai 2008 : Concert MIOLINE**

au Tenri Japanisch-Deutsche Kulturwerkstatt

Kartäuserwall 20 50678 Köln Germany / Tel.:0221-9311 9890

➔ **A Bruxelles, le 24 mai 2008 : Concert MIOLINE**

à la Maison Autrique

266,chaussée de Haecht 1030 Bruxelles |Belgium /Tel.:02 215 66 00

➔ **Avant le 31 mai 2008 : Enfants**

Sixième volet de l'anthologie préparée par D. Chipot

Merci d'adresser 3 textes maximum par catégorie à [dominique.chipot@orange.fr](mailto:dominique.chipot@orange.fr)

Faites, SVP, un mail par thème.

➔ **Avant le 31 mai 2008 : Sommeil**

Septième volet de l'anthologie préparée par D. Chipot

Merci d'adresser 3 textes maximum par catégorie à [dominique.chipot@orange.fr](mailto:dominique.chipot@orange.fr)

Faites, SVP, un mail par thème.

➔ **Le 6 juin 2008 à 16h: rencontre-débat à Créteil**

Causerie "Tout sur les haïkus" de Dominique Chipot au Centre Madeleine Rébérioux de Créteil

➔ **Les 13 & 14 juin 2008 : rencontre-débat & atelier à Percy (50)**

Le vendredi à 16h : Causerie "Tout sur les haïkus" de Dominique Chipot à la Médiathèque

Le samedi matin, atelier d'écriture à la Médiathèque

➔ **Jusqu'au 15 juin 2008 : Blanc**

Pour la revue « Casse-pieds », Isabel Asunsolo vous demande de lui adresser des textes :

"BLANC sans le nommer"... vous avez bien compris : la couleur en question mais sans écrire "blanc" !

Envois à : [isasunsolo@yahoo.fr](mailto:isasunsolo@yahoo.fr)

### → Avant le 30 juin 2008 : Quatrains à la façon des haïkaï japonais

Huitième volet de l'anthologie préparée par D. Chipot

Merci d'adresser 3 textes maximum par catégorie à dominique.chipot@orange.fr

Faites, SVP, un mail par thème.

Il s'agit cette fois-ci de s'inspirer des thèmes de la poésie japonaise pour écrire des quatrains.

Ceux-ci doivent respecter les règles de rime, ceci afin de bien montrer au lecteur la différence qui existe entre haïku et quatrain.

« Un bon quatrain se compose de quatre vers, dont deux avec une rime masculine (tambour, fleur), donc un « son » dur, les autres avec une rime féminine (mandoline, clairière), donc « son » adouci par le e muet. Les rimes peuvent être suivies A-A-B-B ou alternées A-B-A-B. Continuez dans l'ordre adopté. » [<http://www.poesiefrancophone.com>]

### → Avant le 30 juin 2008 : Printemps

Neuvième volet de l'anthologie préparée par D. Chipot

Merci d'adresser 3 textes maximum par catégorie à dominique.chipot@orange.fr

Faites, SVP, un mail par thème.

Pour vous permettre de préparer déjà les différents thèmes, sachez que les 24 chapitres sont les suivants :

Art poétique, Animaux et fleurs, Sur des œuvres japonaises (bibelots, peintures, etc. – préciser éventuellement l'œuvre concernée), Intérieurs, Fêtes, Enfants, Sommeil, Quatrains à la façon des haïkaïs japonais, Paysages, **Printemps**, Été, Automne, Hiver, La nuit, La montagne, Voyages, L'eau, La mer, Tankas, La guerre, Le 14 juillet 2008, Les ruines, Tercets philosophiques (afin de bien différencier ce type de bref des haïkus), Le cœur ('haïkus' sentimentaux) .

Nous vous communiquerons les dates d'envoi pour chaque thème au fur et à mesure de l'avancement du projet.

### → Dates non précisées

Thème libre pour Gong20, étrangeté pour le n° 21 et hors saison pour le 22 : [afh@afhaiku.org](mailto:afh@afhaiku.org)

### → Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008 : Enfance

Voir Ploc ! n°8

## 7. Parus

### → revue 575

## 575 - Revue de haïku

Revue de et autour du haïku francophone.

Volume 02 numéro 1 - Equinoxe de printemps 2008

<http://575.tempslibres.org/aphp/page1.php?page=v02n1>

Un premier numéro à déguster en attendant le prochain...

### → Haïku International n° 75 publie 2 haïkus en français

La lune fut chère

à certains voici longtemps

d'être inaccessible.

Daniel RICHARD

Je balaie les feuilles  
pour accueillir tout l'exode  
des feuilles suivantes  
*Jacques FERLAY*

→ **Comme nous la mouche de Philippe Quinta**

Ed. AFH

Des instants partagés avec de nombreuses bestioles.

Chaleureuse nuit  
Des grillons et des cigales  
les chants se confondent

Redoux  
Seul dans la cuisine  
avec la fourmi

Y a pas que la mouche  
ce soir à faire grand cas  
du chèvre coulant

→ **Gong n°19**

Novembre  
Dernier vol de la mouche  
vers l'aspirateur

*Henri Chevignard*

sans aucun tact  
la petite jeune m'offre  
un antiride

*Dominique Champollion*

Lac des cygnes  
Je ne savais pas mon fils  
Si léger

*Gilles Brulet*

**8. Informez nous !**

Responsables de revues, concours, expositions, manifestations diverses sur le haïku, pensez à informer Ploc !  
([promohaiku@orange.fr](mailto:promohaiku@orange.fr)).

Ploc ! - la lettre d'information gratuite sur le haïku, diffusée à près de 700 lecteurs, par l'association pour la promotion du haïku – publiera vos annonces de manifs à condition que votre activité soit ouverte à tous

Editeurs, auteurs, informez-nous de vos parutions.  
Ploc ! s'en fera l'écho auprès de ses lecteurs.

Association pour la  
promotion du  
Haïku 俳句

14, rue Molière  
54280 Seichamps

[www.100pour100haiku.fr](http://www.100pour100haiku.fr)  
[promohaiku@orange.fr](mailto:promohaiku@orange.fr)

*Dominique Chipot*

---

*Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, adressez nous un courriel.*

# REGLEMENT

## 1<sup>er</sup> CONCOURS FRANCOPHONE du « LIVRE DE HAÏKUS »

### Article 1 : Objet

Afin de célébrer la création prochaine d'une **collection haïku** en partenariat avec **thebookedition.com**, l'Association pour la promotion du haïku immatriculée à la préfecture de Meurthe & Moselle sous le n° W543002292 (SIRET 500 626 890 00015) domiciliée en France, à Seichamps 54280 – 14 rue Molière, organise le 1<sup>er</sup> **concours francophone de « livre de haïkus »**.

### Article 2 : Conditions de participation

La participation est libre et gratuite.  
Elle est ouverte à toute personne majeure (au sens de la loi de son pays de résidence).

L'auteur ne peut proposer qu'un livre.  
Plusieurs auteurs peuvent éventuellement s'associer pour présenter un seul livre, mais un auteur ne peut participer qu'une seule fois (soit avec un livre personnel, soit dans le cadre d'un ouvrage collectif)

Les membres du jury, ainsi que les membres de leur famille, ne peuvent pas participer.

Le simple fait de participer au concours implique que l'auteur certifie avoir lu et accepté le présent règlement, dans son intégralité, sans réserve ni restriction.

### Article 3 : Modalités de participation

Chaque participant doit respecter scrupuleusement ces modalités pour que sa participation soit prise en compte.

#### 3.1. Nombre & présentation des haïkus

Chaque livre sera composé d'une sélection de 100 (minimum) à 365 (maximum) haïkus et/ou senryûs.  
S'ils sont classés en différents chapitres, un sommaire sera inséré en fin d'ouvrage.

#### 3.2. Titre de l'ouvrage

Le titre du livre ne devra pas comporter le nombre de haïkus contenus, et il ne devra pas permettre l'identification de l'auteur.

#### 3.3. Langue de l'ouvrage

Quel que soit son lieu de résidence, l'auteur doit adresser un livre obligatoirement écrit en français.

#### 3.4. Contenu

Le participant est seul responsable des textes contenus dans son ouvrage. Il s'engage à soumettre un livre dans le respect du droit commun et plus particulièrement des règles de bonnes mœurs.

En cas d'irrespect de cette consigne, l'Association pour la promotion du haïku se réserve la possibilité de déclarer l'ouvrage irrecevable.

Le participant déclare avoir la pleine propriété de tous les textes du livre. Pour aucun d'eux, il n'a cédé à un tiers le droit de les exploiter à titre gratuit ou onéreux.

Il décharge l'Association pour la promotion du haïku de toute réclamation ultérieure relative à la propriété des textes proposés au concours.

#### 3.5. Format de l'ouvrage

Les auteurs devront adresser leur livre par mail au format pdf à l'adresse de l'association pour la promotion du haïku : [promohaiku@Torange.fr](mailto:promohaiku@Torange.fr)

Tout envoi dans un autre format que pdf sera exclu.

Tout ouvrage expédié par poste sera disqualifié et détruit.

#### 3.6 Anonymat

Afin de garantir l'anonymat des auteurs, le livre envoyé pour le concours ne doit comporter aucune mention manuscrite ni aucune illustration.

Le nom de l'auteur ne doit pas apparaître.

Seul le pseudo choisi (voir article suivant) doit être reproduit sur la première page du livre.

### Article 4 : Modalités d'envoi

Pour garantir au mieux l'anonymat des participants, nous leur demandons de :

1. choisir un pseudo obligatoirement composé de 7 caractères alphabétiques (sans accent) et de 3 chiffres. Exemple : tomates123

2. reporter ce pseudo sur la première page du livre (voir article précédent)
3. d'adresser leur participation à partir d'une adresse mail inconnue de l'association

L'objet du message d'envoi sera : concours livre 2008

Conjointement à l'envoi du mail, le participant adressera une lettre à l'adresse suivante :

Association pour la promotion du haïku  
Participation au 1<sup>er</sup> Concours de livre de haïku  
14, rue Molière  
54280 Seichamps - France

en respectant strictement les conditions suivantes :

- la mention « Participation au 1er Concours de livre de haïku » est impérative afin que l'enveloppe ne soit ouverte qu'après le vote du jury
- seul le pseudo doit être mentionné sur l'enveloppe (ni nom ni adresse)
- l'enveloppe doit contenir le bulletin d'inscription, dûment complété, disponible sur le site de l'Association pour la promotion du haïku.

## Article 5 : Caractère inédit du livre

Le livre envoyé doit être inédit.

Pendant le temps du concours, les livres envoyés à l'Association pour la promotion du haïku ne devront pas être proposés ailleurs pour une édition. Après promulgation du résultat du concours, les auteurs, non sélectionnés, reprendront leurs pleins droits sur leurs livres.

## Article 6 : Dates

Le concours se déroulera du 15 avril 2008 au 30 novembre 2008, minuit, heure de Paris.

La remise des prix s'effectuera au printemps 2009, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Mais l'Association pour la promotion du haïku pourra retarder la date de remise des prix si elle le juge nécessaire, notamment, par exemple, si le nombre de participants au concours est trop important ou si elle désire procéder à la remise des prix dans le cadre d'un événement littéraire.

## Article 7 : Prix

Un seul prix est attribué. Celui-ci est nominatif et non cessible.

Le livre gagnant sera publié par l'Association pour la promotion du haïku en partenariat avec le site [www.thebookedition.com](http://www.thebookedition.com)

L'Association pour la promotion du haïku se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si les membres du jury jugent insuffisante la qualité des ouvrages proposés. A contrario, deux ou plusieurs premiers prix pourraient être attribués si les membres du jury l'estiment nécessaire.

Enfin, si les membres du jury y sont favorables, l'association pour la promotion du haïku pourra réaliser un ouvrage collectif ou un numéro spécial de « Ploc » réunissant une sélection des haïkus de chacun des auteurs nommés (les auteurs arrivés en tête de classement). Les auteurs concernés seront alors prévenus individuellement.

### 7.1. Contrat d'édition :

Préalablement à la publication du livre, un contrat d'édition sera proposé à l'auteur.

Ce contrat définira les conditions de rémunération de l'auteur ainsi que le prix d'achat auquel il pourra acheter le livre publié.

Le modèle de contrat, actuellement en cours de rédaction, sera publié sur le site de l'association avant la date de clôture du concours afin que les auteurs puissent participer en toute connaissance de cause.

L'Association pour la promotion du haïku communiquera la date de publication du modèle de contrat dans Ploc !, la lettre gratuite d'information sur le haïku.

### 7.2. Principes généraux :

Les principes généraux du contrat d'édition seront les suivants :

- L'auteur recevra gratuitement 10 exemplaires du livre publié
- L'auteur pourra acheter des exemplaires supplémentaires avec une remise de 30% environ.
- Sur les ventes effectuées directement sur le site [thebookedition.com](http://www.thebookedition.com), l'auteur percevra des droits d'environ 25% du prix de vente.
- Sur les ventes réalisées en librairie, l'auteur percevra des droits compris entre 5 et 10% du prix de vente.

Ces taux ne sont mentionnés ici qu'à titre indicatif. Les taux définitifs seront communiqués dans le modèle de contrat.

### 7.2. Principe d'édition

L'Association pour la promotion du haïku est seule responsable de la maquette (format, nombre de pages, illustrations éventuelles, ...) et pourra proposer, sur décision du jury, de réduire le nombre ou l'ordre des haïkus.

Le livre gagnant sera imprimé selon les principes établis par le site [www.thebookedition.com](http://www.thebookedition.com), c'est-à-dire au fur et à mesure des commandes.

### *7.3. Principe de diffusion :*

Le livre gagnant sera essentiellement diffusé dans la **collection haïku** gérée par **l'Association pour la promotion du haïku** sur le site [www.thebookedition.com](http://www.thebookedition.com)

## **Article 9 : Le jury**

Il est composé, à la date de publication du présent règlement, de :

- Asunsolo Isabel
- Peresan-Roudil Chantal
- Chipot Dominique

**L'Association pour la promotion du haïku** se réserve la possibilité de modifier à tout moment la composition du jury.

Les décisions du jury sont souveraines. Aucun recours contre celui-ci ne pourra être admis.

Les membres du jury s'engagent à ne prendre connaissance des états-civils des participants qu'après avoir déterminé le ou les gagnants.

## **Article 10 : Proclamation des résultats**

Deux mois minimum avant la proclamation des résultats, **l'Association pour la promotion du haïku** communiquera aux participants par mail (à l'adresse telle que définie à l'article 4) les noms des 5 ou 10 auteurs arrivés en tête du classement.

Ces 10 auteurs nominés seront personnellement invités à participer, à leur frais, à une rencontre amicale où le nom du lauréat du concours sera proclamé. Le nom du lauréat ne sera rendu public qu'à l'occasion de cette rencontre.

## **Article 11 : Modifications du règlement**

La responsabilité de **l'Association pour la promotion du haïku** ne peut être engagée si, pour un cas de force majeure ou tout événement indépendant de sa volonté, elle devait annuler le présent concours ou en modifier les conditions.

Si tel devait être le cas, **l'Association pour la promotion du haïku** s'engage à publier le plus rapidement possible les dites modifications sur son site web [www.100pour100haiku.fr](http://www.100pour100haiku.fr).